

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

---

**Prolongement de la ligne A : Trans'cub débouté, les travaux se poursuivent**

**Alain Anziani se félicite de la décision rendue ce jour par le tribunal administratif rejetant le recours déposé par l'association Trans'cub à l'encontre du prolongement de la ligne A du tramway vers l'aéroport. Les travaux se poursuivront pour une livraison en 2022.**

Alain Anziani, Maire de Mérignac, se félicite de la décision rendue ce jour par le tribunal administratif rejetant le recours déposé par l'association Trans'cub à l'encontre du prolongement de la ligne A du tramway vers l'aéroport. Le recours de l'association Trans'cub a été rejeté en bloc. Selon le tribunal administratif, aucun argument présenté n'est suffisamment solide « pour faire naître un doute sérieux sur la légalité de la décision attaquée ».

Les travaux se poursuivront selon le calendrier prévu. Le chantier a commencé en juin après la décision d'utilité publique délivrée par la préfecture en avril 2019. A l'heure actuelle, la phase de déplacement des réseaux est en cours et durera jusqu'au printemps 2020, s'en suivront les travaux d'infrastructure (rail, couloir...) début 2021, puis viendront la phase de test et de marche à blanc (début 2022) pour une mise en service au printemps 2022. Ce tronçon de 4,7 kilomètres desservira cinq arrêts.

Ce prolongement de ligne s'accompagne de la mise en service d'un Bus d'un Niveau de Service Performant (BNSP) reliant Le Haillan (terminus de la ligne A) à Pessac Bersol, d'une restructuration du réseau de bus, d'un renforcement des aménagements des modes doux (piétons et vélo), de la création de deux nouveaux barreaux routiers. Coût prévisionnel : 88,5 millions d'€.

**Contact presse :**

Virginie Bougant

Chargée de communication et des relations presse

05 56 55 66 18 – 06 27 52 48 69

[v.bougant@merignac.com](mailto:v.bougant@merignac.com)